

Décision

Générale

colonial

Décision n° 294 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 294

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Ibrahim Mohamed, 2e blanchis seur au palais du Gouvernement, est licencié de son emploi. pour compter du 1er mars 1947. Le nommé Mohamed Ibrahim est engagé en qualité de 2e blanchisseur pour compter du 26 février 1947, en remplacement de Ibrahim Mohamed.